LES GRACCHES

FRANÇAIS.

LES GRACCHES FRANÇAIS (1), *SUITE* DU TRIBUN DU PEUPLE, *AU PEUPLE.*

O Richard ! ô mon Roi !
Op. de Richard Cœur-de-Lion.

A PARIS, 1788.

FRANÇAIS,

Aux Calendes de Juin je montai dans la tribune pour vous montrer vos oppresseurs.

[1] Tiberius & Caïus-Gracchus perdirent la vie pour avoir tenté de délivrer le Peuple de Rome de la tyrannie des Patriciens.

A ma voix fiere & tonnante, vous vous assemblâtes au Capitole ; vous fûtes convaincus que *ces gens-là* vouloient vous pressurer, vous tondre, & vous traîner à la boucherie.

Votre insurrection soudaine & universelle ranima la France découragée & succombante. Le son de ma trompette porta l'alégresse dans les bois & sur les monts. Il pénétra dans les sépulcres des Nations.

L'Ange exterminateur de la tyrannie aparut. Le génie conservateur de l'Empire, la liberté appellée par le Prince & les Sujets, implorée par les esclaves & les opprimés, vint s'asseoir sur les dégrés du trône du Roi, son fils ; elle tendit la main à ses vrais adorateurs.

La divine liberté ordonna aux *Gracches* de sortir de leurs tombes ensanglantées.... Ils surgirent, & montrant au Peuple de l'Europe le plus chéri de ses Rois, & le plus avili par ses oppresseurs, leurs blessures, ses honteuses chaînes, & Louis le Bienfaisant, *Tiberius Gracchus* parla ainsi ;

« Les bêtes féroces ont des tannieres,
» & des hommes n'ont pas un toît ! Ne

„ leur reſte-t-il donc que les cicatrices des
„ bleſſures reçues dans les combats (1) ”.

Alors, Français, vous frémites d'horreur; alors vous fites ſerment de briſer vos fers.

Aux armes, aux armes de la liberté..... Tel fut le cri de vingt-deux millions d'hommes parqués comme des brebis, non par des bergers paiſibles, mais par des loups raviſſants.

Aux armes. Ce cri redoutable, porté par la minute ſur les aîles des vents, retentit dans les lieux où l'homme penſe, dans tous ceux où l'eſclave gémit.

Au cri de la liberté, la nature treſſaillit de joie. A ce cri, ſes enfants dégénérés recouvrent leur vigueur perdue & leur courage éteint.

Déja le Dauphinois, le Béarnais, le Breton, raſſemblés, ſe juroient une alliance éternelle. Déja les trente-deux Nations de l'Empire déployoient leurs étendards déchirés par leurs tyrans, mais flottant ſous les aîles de la liberté. Déja les Javelots.....

Arrêtez, Français, m'écriai-je, ces armes

---

(1) Abbé de Condillac, page 211, tome VI.

ne ſont point celles qui doivent renverſer les ennemis du bonheur public.... Allons vers le meilleur des Princes; montrons-lui nos haillons & la pourpre de nos oppreſſeurs ; pleurons dans le ſein *DU PERE*, & fions-nous à ſa ſenſibilité.

A ce nom ſi doux, à ce nom ſacré, Français, les armes vous échapperent, & vous renonçates au deſir de faire juſtice pour le plaiſir de l'obtenir.

Entouré des enfants de Louis, mon ame éprouva la jouiſſance la plus délicieuſe, en les entendant tous ſe dire :

Il faut aller vers le bon Roi. Il a bien viſité nos freres qui ont verſé leur ſang à ſon ſervice [1]. Il ne nous repouſſera pas, quand nous lui dirons que nous ſommes prêts à les imiter.

Qui pourroit exprimer le ſentiment que les Français éprouverent pour leurs Rois & la Patrie ? Le Citoyen qui parle de la probité ſur le trône.

[1] Louis le Bienfaiſant a viſité cette année les Invalides ; ce jour a été l'un des plus beaux de ſa vie & de ſon regne.

O mort, disois-je, ne viens trancher mes jours que lorsque Louis sera vraiment Roi, & ses Peuples vraiment heureux!

Emportés par l'enthousiasme des Augures, des Patriciens, des Chevaliers, applaudirent à notre patriotisme. Français, vous les comblates de caresses, parce qu'ils se montrerent Citoyens.

Si Louis avoit vu son Peuple.... S'il avoit pu entendre les élans de son amour.

Déterminés à faire parvenir vos douleurs jusqu'à lui, vous me chargeates, Français, de ce soin honorable. En m'associant à la gloire & aux périls des défenseurs de vos droits, vous me revêtites du caractere de la vraie Noblesse; vous vieillites ainsi mon nom de mille ans dans l'histoire.

Les Gracches Romains demandoient *à un Sénat devenu Souverain par l'expulsion de ses Rois*, un nouveau partage des terres, l'appel au peuple de toutes les sentences, & la composition des tribunaux, par moitié égale de Patriciens & de Plébéiens (1).

---

[1] Dans un vaste Empire où il n'y avoit point de mœurs, & où, par conséquent, les Loix se taisoient,

Les Gracches Français ont demandé au Souverain des trente-deux Nations, la juste répartition des charges publiques entre les trois Ordres, l'abolition de la torture, le rapprochement de la justice des justiciables, la suspension des peines capitales, pour que le Roi fasse grace, ou accorde revision (1), & le partage des Magistratures entre les Nobles & les Roturiers.

Nous avons été écoutés. Le Roi, la Reine, les Princes ses freres ont reçu les Députés des *bonnes villes* avec les marques les plus touchantes de bonté & d'attendrissement.

Nous étions à demi-couverts par les lambeaux que n'ont pu nous envier nos *Commandeurs* (6), & nos bras étoient encore

---

toutes les richesses se perdoient *dans un petit nombre de familles* qui se saisissoient des Magistratures, du Commandement des Armées, du Gouvernement des Provinces, & *qui disposoient de tout*. Ab. de Condillac tome VI, page 233.

[1] Le Code Lamoignon immortalisera ce Magistrat Les fastes de la philosophie & de l'humanité le dédommageront de l'amitié des *Conseillers du Roi* & des buchers de la canaille.

[2] Ce mot est employé, dans les Colonies, pour

meurtris de l'impreſſion de leurs chaînes.

Euſtache de Saint-Pierre & cinq Bourgeois de Calais, durent la vie & non l'immortalité à la Reine d'Angleterre; les villes de la France & les campagnes devront plus à leur auguſte Reine; ſon apotéoſe dans les cœurs Français commencera du jour de notre liberté.

« Liberté, liberté, liberté, avons-nous » dit, en nous jettant aux pieds du Roi. » Si vous ne croyez, Sire, pouvoir nous » affranchir de la captivité, ſouffrez du » moins que nous ſoyons vos *ſerfs*. Acceptez » le don du travail que nos nuits ont dé- » robé à nos Maîtres cruels. Jadis, quand » un de ces eſclaves, qui ſont la tige des » Nobles d'aujourd'hui, pouvoit paſſer un » temps fixé ſur vos domaines ſans être » réclamé par ſon Seigneur, il acquéroit » les droits de Citoyen. La France étoit » alors barbare!... Souffririez-vous, Sire, » que ſous votre regne, nous n'euſſions » pas cette reſſource ?

---

déſigner une eſpece de Noble blanc, armé d'un fouet contre les noirs roturiers.

Louis a pouſſé un profond ſoupir ; puis, prenant un viſage ſerein : Mes enfants, nous a-t-il dit, retournez dans vos villes, aimez-moi & répétez ſouvent dans vos familles, *que le bien eſt difficile à faire*, mais non pas impoſſible (1).

Sa voix touchante a pénétré nos cœurs d'amour & de réſolution ; l'accueil de l'épouſe du Monarque, l'intérêt que nous ont témoigné ſes freres, la réception de ſes Miniſtres, juſqu'à l'œil du courtiſan, tout enfin préſageoit pour nous l'eſpoir.

Français, nous réuſſirons, car ils ont connu nos miſeres..... Cependant, au moment où nous recevions des marques de la commiſération de notre pere, *ces gens-là* nous

---

[1] « Ces mots ſublimes, ſortis de la bouche de Votre » Majeſté, *il eſt difficile de faire le bien ;* ces mots, qui » peignent avec tant d'énergie la grandeur & la ſublimité » de votre ame, ont déchiré le cœur de tous les Fran- » çais ». Placet au Roi, remis à Sa Majeſté par les Députés de la Ville de Nantes, le 15 Octobre 1788. Tous les Nantais penſent ainſi, & M. Chaillon, l'un des douze Députés de Nantes, parle & écrit comme il penſe. L'éloquence eſt ſon talent, comme le patriotiſme ſa vertu.

dénonçoient dans les Tribunaux patriciens,
« Emprisonnez, flétrissez, chassez, disoient-» ils, ces blasphémateurs, ces novateurs, » ces séditieux. » Les tigres! ils imitoient la douceur des chats domestiques & les caresses des chiens fideles; & les sous-tyrans classés à leur suite, suivant le privilege de tyrannie qu'ils tenoient en vasselage de *ces gens-là*, répétoient en faussets aigres & glapissants: « Emprisonnez, flétrissez, chassez. »

Nous, blasphémateurs! nous, qui n'avons cessé de bénir l'humanité du Monarque.

Nous, novateurs! nous, qui ne cesserons d'être les Apôtres des droits du peuple, qu'à l'instant où nous en deviendrons les martyrs.

Nous, séditieux! nous, qui portons aux pieds du Roi la confiance la plus absolue dans sa bienfaisance & la soumission la plus parfaite à sa justice.

Oh! quels gens que *ces gens-là!*

Vils délateurs, méprisables intrigants, tyrans subalternes, il n'est de blasphémateurs, de novateurs, de séditieux, que ceux qui, sans cesse occupés de la destruction de la Monarchie ou de la mutilation de leurs semblables, couvrent leurs manœuvres té-

nébreuſes & leurs perfides complots du nom du pere des Français.

Que ceux qui dans la perverſité de leur cœur, ſe parjurent en prononçant le mot ſacré de patrie, tandis que dans leurs noirs ſouterrains, ils apprêtent la fange & la calomnie, combinent la déſobéiſſance & la révolte, & préparent ſous les pieds du Monarque, une exploſion cent fois plus terrible que les barils de poudre qui menacerent Jacques premier (1).

Que ceux qui, familiers dans l'art de mêler le fiel & le poiſon, répandent par mille bouches impures que le Pere des Français ſe plaît à ruiner ſes enfants, comme ſi le Roi de France, Louis-le-Bienfaiſant ſur-tout, pouvoit concevoir & nourrir l'abominable deſſein de ne régner que ſur des cœurs navrés, des ames flétries, des animaux expirants ſous la charge, ſur des ruines, des eſclaves & des déſerts.

Que ceux qui, ſous prétexte de la néceſſité d'un ordre intermédiaire entre le Monarque & les ſujets, pour arrêter l'un

---

[1] Fameuſe conſpiration ſous ce Roi d'Angleterre.

& protéger les autres, forment entre le pere & ses enfants une barriere impénétrable, afin que les plaintes contre leur tyrannie ne puissent arriver jusqu'à lui, afin de réduire le Monarque à la condition déplorable d'un Mogol, captif dans son serrail, asservi par ses Nababs & pillés par ses Rajas.

Que ceux qui, à l'imitation des Patriciens de Rome, *traitent les Tribuns français de séditieux, de perturbateurs du repos public* [1], *parce qu'ils ne voient qu'eux dans la République ; qui nous appellent les ennemis de l'Etat* [2], parce qu'ils aspirent à la consolidation de leur tyrannie, qui arment nos Freres contre nous [3], & sollicitent, avec

[1] Condillac, tome VI, page 211.

[2] *Ibidem.*

[3] Le Sénat arma de bâtons ses Esclaves.... Le tumulte étoit grand ; les ennemis de Tiberius Gracchus l'augmentoient. Ne pouvant plus se faire entendre, ce malheureux Tribun toucha la tête de ses deux mains, pour faire voir au Peuple qu'on en vouloit à sa vie. Aussitôt ses ennemis répandent le bruit qu'il demande la Couronne. Scipion Nazica, les Sénateurs, leurs Esclaves accourent : Tiberius & trois cents personnes sont assommées, *& le Sénat continua de sévir, pendant plusieurs jours, contre tous ceux qu'il jugea avoir été favorables aux desseins*

une opiniâtreté infatigable, la permission de nous proscrire & de nous exterminer.

---

du Tribun. Voilà, dit l'Abbé de Condillac, la premiere dissension de cette espece; *& ce furent des Sénateurs qui l'ensanglanterent*, tom. VI, pag. 215. C'est ce que viennent de faire beaucoup de Parlements, au meurtre près; mais des Commissions de Sénateurs vont, aux frais du Roi, instruire des procès criminels contre ceux qui ont tenu le parti du Roi.

Qui arment nos Freres contre nous. La Délibération des Villes de Bordeaux & de Toulouse, pour la formation des Etats-Généraux, sur le moule de ceux de 1614, ne doit point étonner : les Jurats & les Capitouls de cette Ville sont moitié Nobles, moitié Roturiers. Mais que dans ces Villes il se trouve des Kervélegan, des Cottin, des Chaillon, & qui aient le courage de rassembler les corporations, & le Roi connoîtra l'esprit de ses Sujets dans ces deux grandes Cités.

Qui arment nos Freres contre nous ? C'est ce que vient de faire le Parti Sénatorial & Noble, à Nantes, en portant à se rétracter six Echevins, dont les plus criminels sont les sieurs D. . . . . C'est ce que firent les Patriciens contre Tiberius Gracchus & le Peuple Romain. Après avoir voulu employer la violence, ils s'en tinrent à un Parti qui avoit réussi tant de fois, dit l'Historien, à la voie d'opposition. Cécinna fut le Tribun choisi; mais Tiberius Gracchus représenta que le Peuple pouvoit déposer un Tribun qui abuseroit de son autorité, & Cécinna fut déposé. *Quid inde*, Desplantes & ses Collegues.

Français, ne nous décourageons pas; suivons, avec fermeté, le plan heureux que nos Ancêtres méditerent, & qu'il est temps de mettre à exécution. Ne nous divisons point sur-tout, & ne soyons sensibles, ni aux menaces, ni aux caresses, ni aux offres de *ces gens-là*. Que le Roi soit seul notre Législateur, & qu'il nous charge de l'exécution de sa bienfaisance....... Eh! qui osera nous résister.

L'empire des mœurs renaîtra à mesure que l'inégalité des conditions disparoîtra. Point de licence, Français, mais liberté; point de Régas, mais un Roi; plus de Loix féodales, mais le Code de l'humanité.

FIN.